

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/09/18

Dossier complet le :

20/09/18

N° d'enregistrement :

F01118P0217

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire de transit et de stationnement de véhicules et  
Construction de deux bâtiments de stockage dynamique et de vente de pièces détachées neuves et d'occasion pour l'automobile

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI BRACT

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MANTA Bruno

RCS / SIRET

5 0 0 8 0 2 9 6 2 0 0 0 1 8

Forme juridique

Société Civile Immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 41.b	Le projet prévoit : - la construction de deux bâtiments, l'un de 7254m <sup>2</sup> , le seconde de 5021,65m <sup>2</sup> sur un terrain aménagé de 70 310m <sup>2</sup> . - la réalisation d'aires de dépôts de véhicules de 2000 unités

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de la SCI BRACT consiste :

- en l'aménagement d'une plateforme de transit de véhicules en attente de décision. Ces véhicules peuvent provenir notamment de compagnies d'assurances ou de fourrières automobiles. Cette plateforme offrira près de 2000 places de stationnement.
- la création de deux bâtiments, l'un destiné à du stockage dynamique de pièces détachées automobiles, le second sera également destiné à du stockage dynamique de pièces détachées automobiles, il comprendra également une zone d'accueil et de vente au public. Chacun des deux bâtiments comprendra également un logement de gardiennage.
- la réalisation d'une dalle de béton dans la zone située devant les façades des deux bâtiments;
- la réalisation d'un bassin de rétention des eaux de pluies avec dispositif de traitement type décanteur séparateur d'hydrocarbures;
- la réalisation d'un bassin de réserve d'eau incendie de 1000m<sup>3</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

L'enjeu du projet est de :

- pourvoir aux besoins importants en pièces détachées automobiles d'occasion de la région parisienne, que se soit des particuliers ou des professionnels de l'automobile, par ailleurs le réemploi de pièces détachées d'occasion est devenue une nécessité et une obligation ;
- pourvoir aux besoins d'espace de stockages des véhicules d'assurances en attente d'expertise ;
- pourvoir aux besoins d'espace de stockages des véhicules de fourrières de la région parisienne en attente de décision ;
- pourvoir aux besoins d'espace de stockages des véhicules de tout type de professionnels de l'automobile : vente, réparation (mécaniques, carrosseries), location ,etc.
- reconverter un terrain en friche, dans un secteur d'activités économiques, et disposant de liaisons routières proches.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de terrassements on déjà été réalisés, le terrain se présente comme une plateforme située au sommet d'une butte à l'altitude moyenne de +74mNGF.

Les excavations de terres liées aux bassins de rétention et de réserve incendie ont déjà été réalisées. Ces derniers restent à aménager (géomembrane), raccordements, poste de relevage, clôtures.

Aucun bâtiment n'est présent, aucune démolition n'est envisagée.

Les travaux à venir consiste donc en la réalisation :

- du bâtiment A en bordure Nord-Ouest de la plateforme formant le terrain . Il aura une surface au sol de 7 254,00 m<sup>2</sup>, une longueur de 240,20ml, une largeur de 30,20 ml et une hauteur de 12,00 m en dehors des lignes de servitudes aériennes.
- du bâtiment B situé au Sud-Ouest du terrain sera affecté au stockage et à la vente de pièces d'occasion. Il aura une surface au sol de 5 021,65 m<sup>2</sup>, une longueur de 96,20 ml, une largeur de 52,20 ml et une hauteur de 12,00 m en dehors des lignes de servitudes aériennes.
- des réseaux secs et humides (assainissement, éclairage, télécommunication,électricité)
- d'une dalle de béton entre ces deux bâtiments
- d'enrobé voirie lourde pour les voies de circulations et espaces de manœuvres des camions
- d'une zone de stationnement paysagé pour le transit des véhicules au sud-ouest
- d'espaces verts et notamment une rangée d'arbres sur la crête de talus au nord-ouest et en retour des façades sud-ouest afin de masquer ceux ci.
- d'un dispositif de traitement des eaux pluviales de ruissellement type décanteur séparateur d'hydrocarbures

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dépôts et expéditions des véhicules via des camions portes-voitures : environ 50 entrées et sorties par jour

Stockages et ventes de pièces détachées d'occasion : environ 100 entrées et sorties par jour

La voie d'accès existante, transitant par le site AUTO 2001 voisin et servant également de voie pompiers, sera prolongée jusqu'aux bâtiments projetés.

Des zones de stationnement pour le personnel et pour la clientèle seront réalisées aux abords des bâtiments

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire à déposer

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain aménagé	70310m <sup>2</sup>
Superficie bâtiment A	7254m <sup>2</sup>
Superficie bâtiment B	5021,65m <sup>2</sup>
Aire de stationnement paysagé des véhicules	25300m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu dit Les Tulipes de France,  
95500 GONESSE  
Parcelles cadastrales :  
ZP n° 39, 40, 41,42,43,44, 45

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8° 5 7' 3 \_ "N Lat. 0 2° 2 7' 3 9" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_ ° \_ ' \_ " Lat. \_ ° \_ ' \_ "

Point d'arrivée :

Long. \_ ° \_ ' \_ " Lat. \_ ° \_ ' \_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF type 2 la plus proche à 2,4 km au NO (Parc départemental du Sausset) ZNIEFF type 1 la plus proche à 2,44 km au NO (Prairie du Parc départemental du Sausset)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PEB de l'Aéroport du Bourget, site placé en zone C et en zone D
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gonesse dispose d'un plan de prévention des risques naturels pour l'aléa Mouvement de Terrain du 13 mai 2004 (carrières souterraines). Le site est situé dans le périmètre d'une zone susceptible d'être affectée par des mouvements de terrains. Cependant aucune carrière sous-cavée n'est présente au droit du site.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est situé sur la commune du Blanc Mesnil, il s'agit d'un captage de type forage, il est localisé à 1 km au sud-ouest du site, le périmètre de protection de 700 m proposé par l'hydrogéologue agréé n'inclue par le site en projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche étant situé à : 2,4 km à l'Ouest Nord Ouest, n°FR1112013, site de Seine Saint Denis
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation d'eau potable uniquement issus du réseau publique AEP pour les besoins sanitaires
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site anthropisé au sein d'un secteur urbanisé, situé en bordure de l'autoroute A1 et à proximité de l'Aéroport du Bourget. Absence de végétation remarquable
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT en vigueur sur Gonesse.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de prévention du risque naturel type mouvement de terrain approuvé sur la commune de Gonesse, mais aucun mouvement répertorié au droit du site. Commune placée en zone de sismicité très faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées sanitaires seront traitées au moyen de stations d'épuration autonome agréées par le Ministère de l'Environnement.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les apports et les expéditions de véhicules sur le site se feront au moyen de véhicules de type camions porte-voiture. Il est prévu 50 entrées sorties par jour. Les apports et expéditions de pièces détachées se feront au moyen de camions Poids Lourds et de camionnettes utilitaires. Il est prévu une dizaine d'entrée sortie par jour. Une centaine de véhicules légers sont attendus pour l'achat de pièces détachées.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruits liés aux circulations de camions, aux chargements déchargements. Le site est placé en bordure d'une zone d'activités économiques et à proximité on note au sud-est la présence de la voie à grande circulation de l'autoroute A 1 classée en catégorie 1. Signalons également la présence de l'Aéroport du Bourget à l'Ouest dont le PEB inclue le site. L'environnement sonore est donc relativement bruyant en raison de la proximité de ces infrastructures routières et aéroportuaires.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>réalisation d'Eclairages extérieurs des bâtiments et parkings, limité néanmoins du fait de l'Aéroport.</p> <p>Présence de lumières issus des voies de circulations proches, l'autoroute A1, de l'Aéroport, des bâtiments des zones d'activités proches situées au nord-ouest.</p>
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets atmosphériques pourront provenir des gaz d'échappement des moteurs des véhicules de transports fréquentant le site.</p> <p>Les poussières soulevées par les véhicules seront limitées, car la vitesse sera limitée à 20 km/h sur le site.</p>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales de ruissellement sur les sols des aires étanches extérieures (voies de circulation, parkings et aires de transit des véhicules), Rejet dans le fossé présent en bordure Nord-Ouest de la butte après bassin de rétention puis traitement par décanteur lamellaire.</p>
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées sanitaires seront traitées au moyen de stations d'épuration autonome agréées par le Ministère de l'Environnement.</p>
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux type emballages papiers cartons bois plastiques ferrailles éliminés en centre autorisé aussi souvent que possible.</p> <p>Production de déchets dangereux liés à l'entretien annuel du dispositif de traitement des eaux pluviales de ruissellement. Élimination en centre de traitement avec émission de BSD.</p> <p>Production d'ordures ménagères issues des logements de gardiennage, élimination via le plan d'élimination communal.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est placé entre la vaste zone d'activités des Tulipes et l'Autoroute A1. Le site n'est pas situé dans le rayon de protection d'un monument historique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site anthropisé, aménagé en forme de plateforme

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Présence de l'installation de récupération, dépollution de VHU de la société AUTO 2001 en bordure Nord du site.

Demande de modification des conditions d'exploiter de cette société en cours pour la mise en place d'une ligne de broyage des Véhicules hors d'usage et de tri des fractions broyées.

Les effets cumulés seront liée à une augmentation du trafic sur la voie commune d'accès aux deux sites.

Des mesures compensatoires sont envisagées sur les deux sites : écran végétaux, traitement des eaux de ruissellement, vitesses limitées à 20 km/h.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour les eaux pluviales issues des aires étanches.

Mise en place d'un dispositif de traitement des eaux pluviales de ruissellement des aires étanches (béton et enrobé) par décanteur lamellaire avec filtre coalescence, rejet sur fossé présent au pied de la butte .

Aménagement paysagé : mise en place de rangées d'arbres en bordure du site et le long des façades afin de masquer les bâtiments en projet.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale, le contexte environnemental est favorable, le site étant placé sur une butte de remblais située entre la zone d'activités économiques des Tulipes et l'autoroute A1. Par ailleurs : Première zone d'habitats collectifs située à 600 m du site. Absence de zone naturelle réglementée sur ou à proximité du site. Absence de cours d'eau en bordure ou à proximité du site. Le site n'est pas situé dans un rayon de protection de captage d'eau potable.

Peu d'impact attendu si ce n'est : le rejet des eaux pluviales tamponnées par un bassin de rétention et traitées par un décanteur séparateur d'hydrocarbures, les eaux usées sanitaires traitées par micro station agréée, impact visuel et paysagé adouci par des bâtiments sobres et des écrans visuels au moyen de rangées d'arbres de hautes tiges.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan des abords dans un rayon de 800m

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

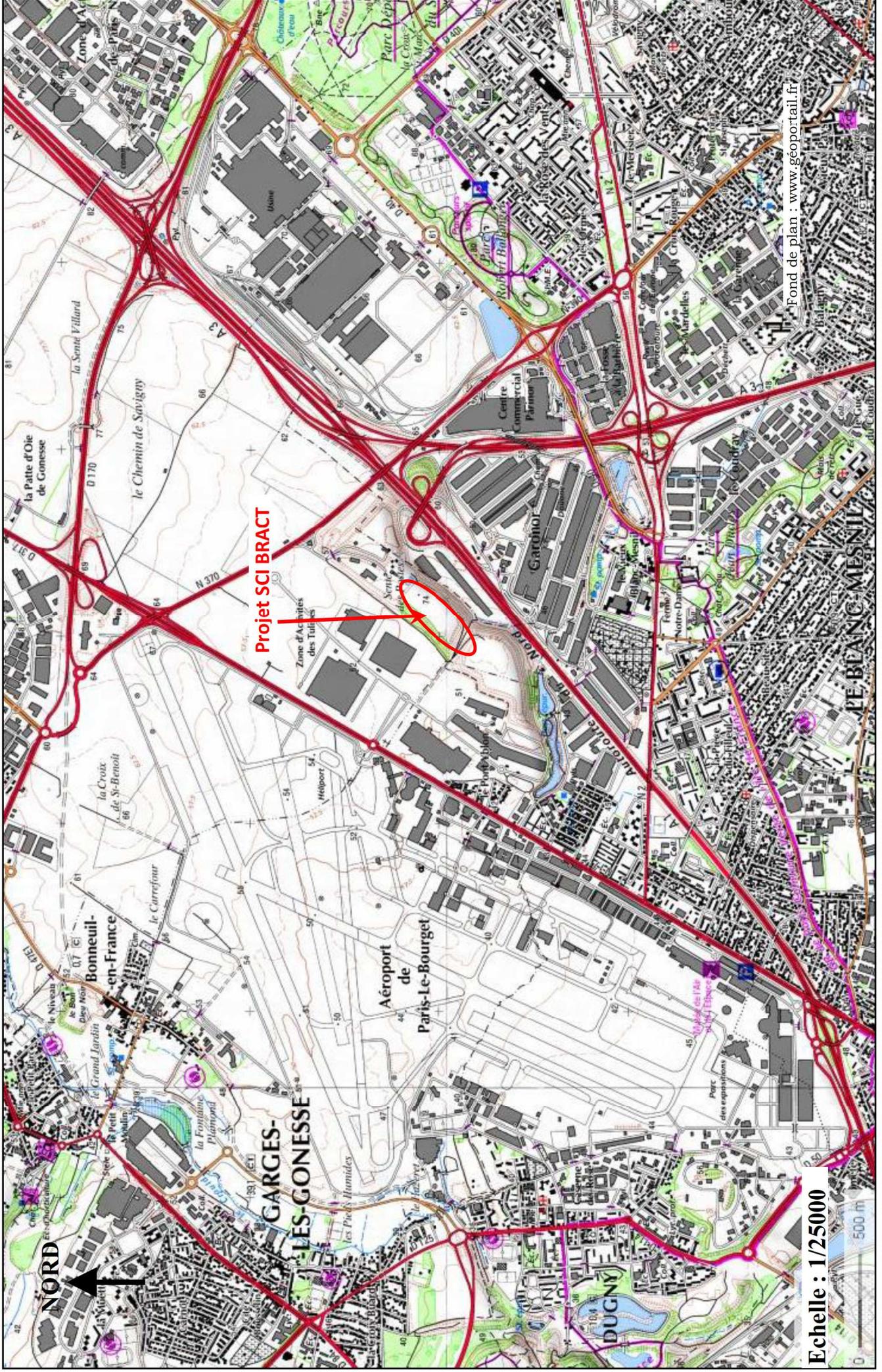


Fait à SOUDAN

le, 20/09/2018

Signature

  
**SCI BRACT**  
**ECHALLES**  
**44110 SOUDAN**  
**Tél. 02 40 28 51 02**  
**SIRET : 500 802 962 000 18 - APE : 702 C**

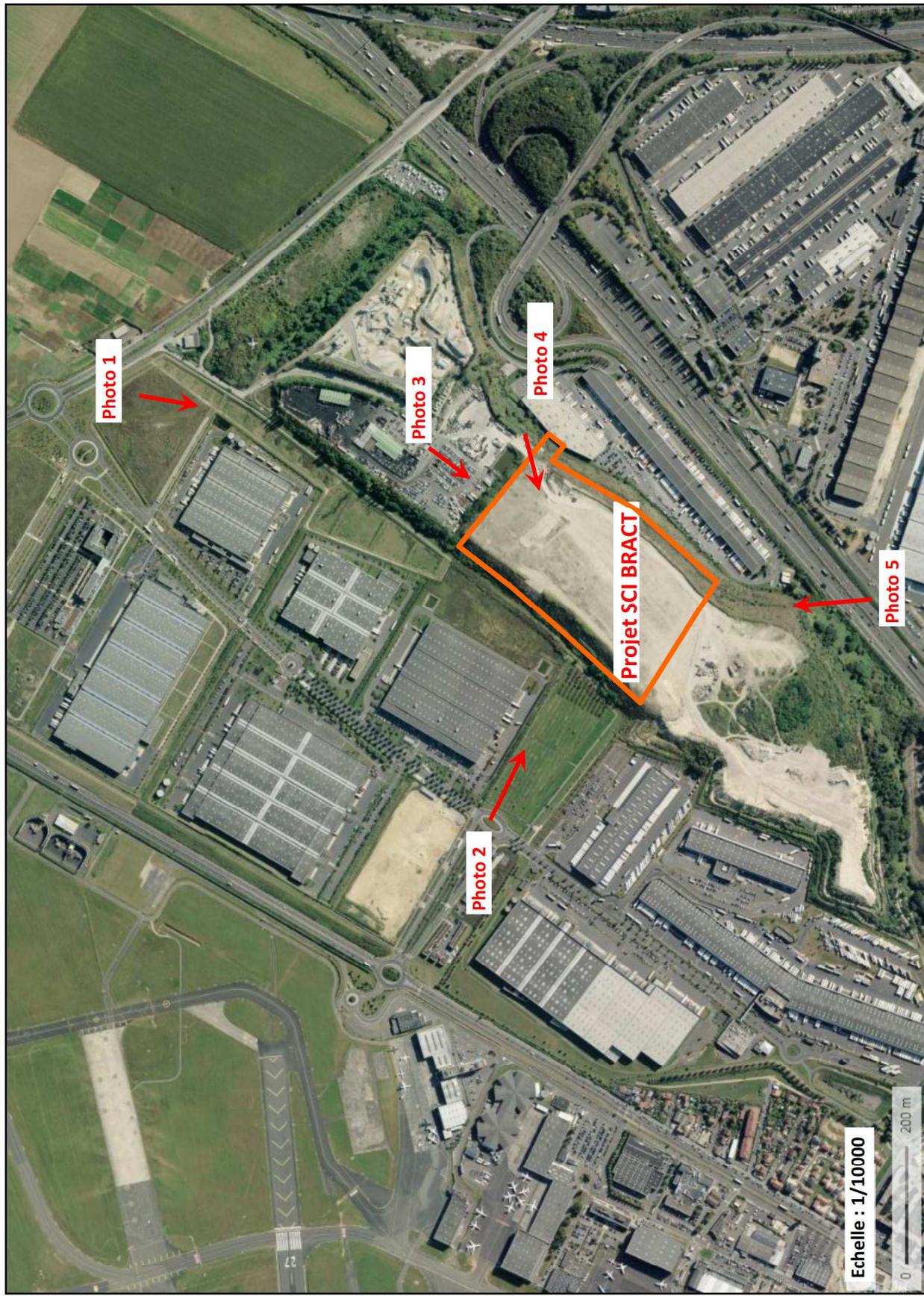


Fond de plan : [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr)

Echelle : 1/25000

Localisation des prises de vues sur fond de photographie aérienne de 2014 du site dans son environnement (source : géoportail.fr)

**NORD**  
↑



Vue depuis la RD 370 au Nord

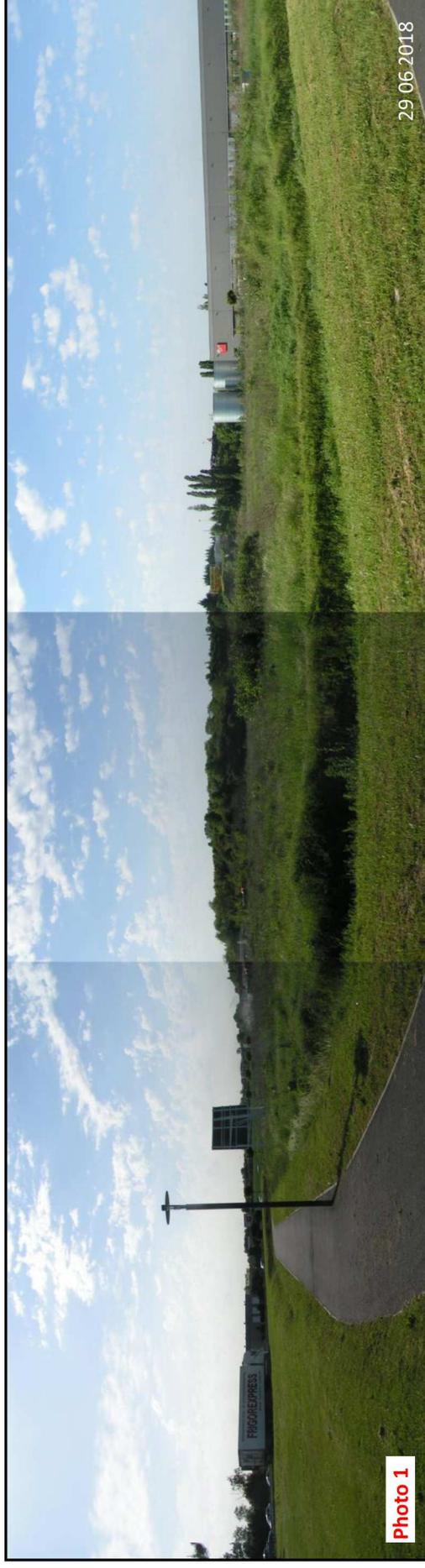


Photo 1

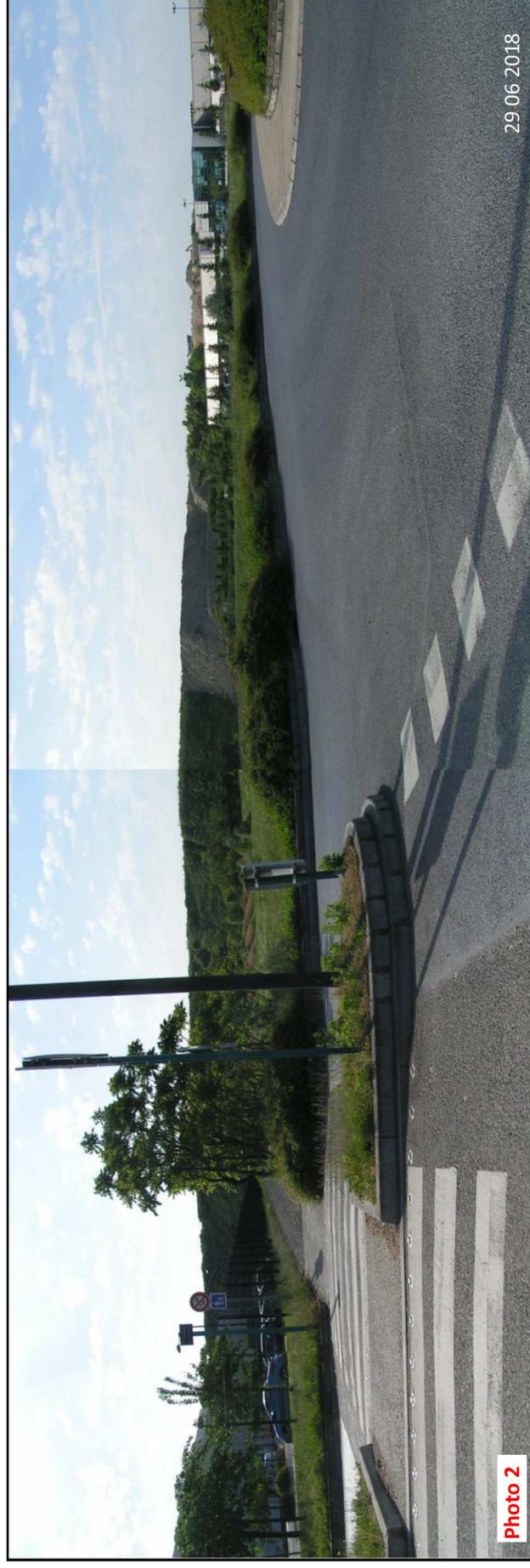
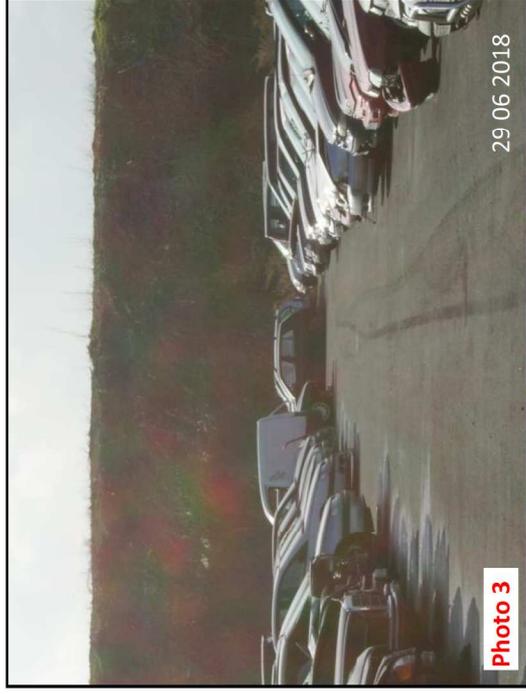
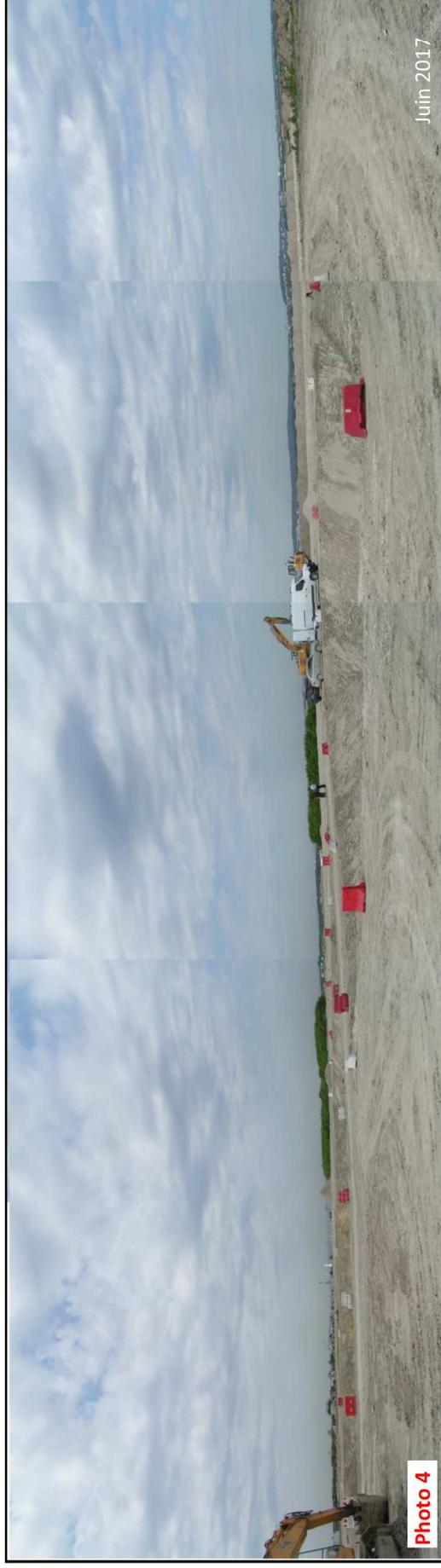


Photo 2

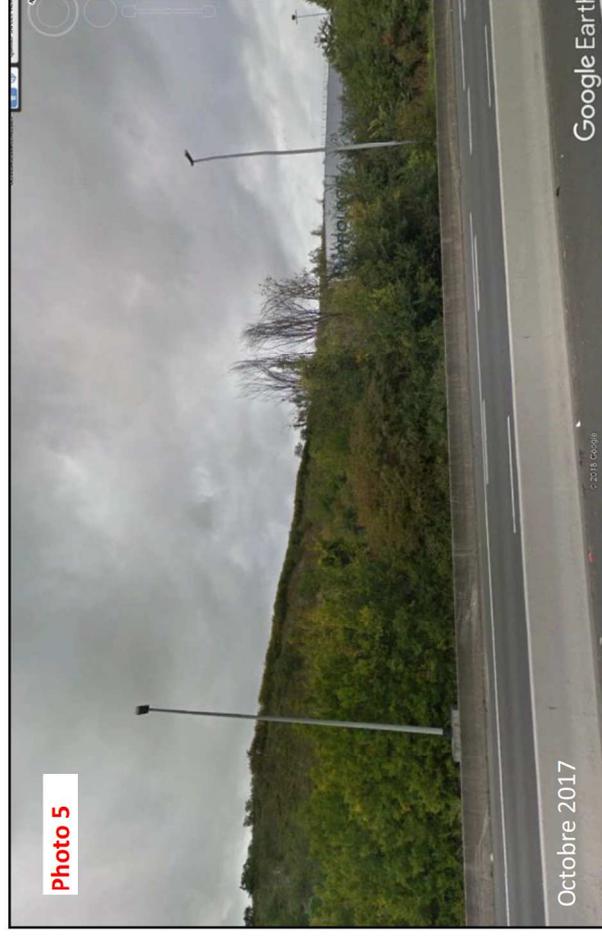
Vue depuis le site AUTO 2001 (côté Nord)



Vue depuis l'accès au site (côté nord)



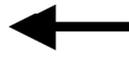
Vue depuis l'autoroute A1 (côté sud-est)



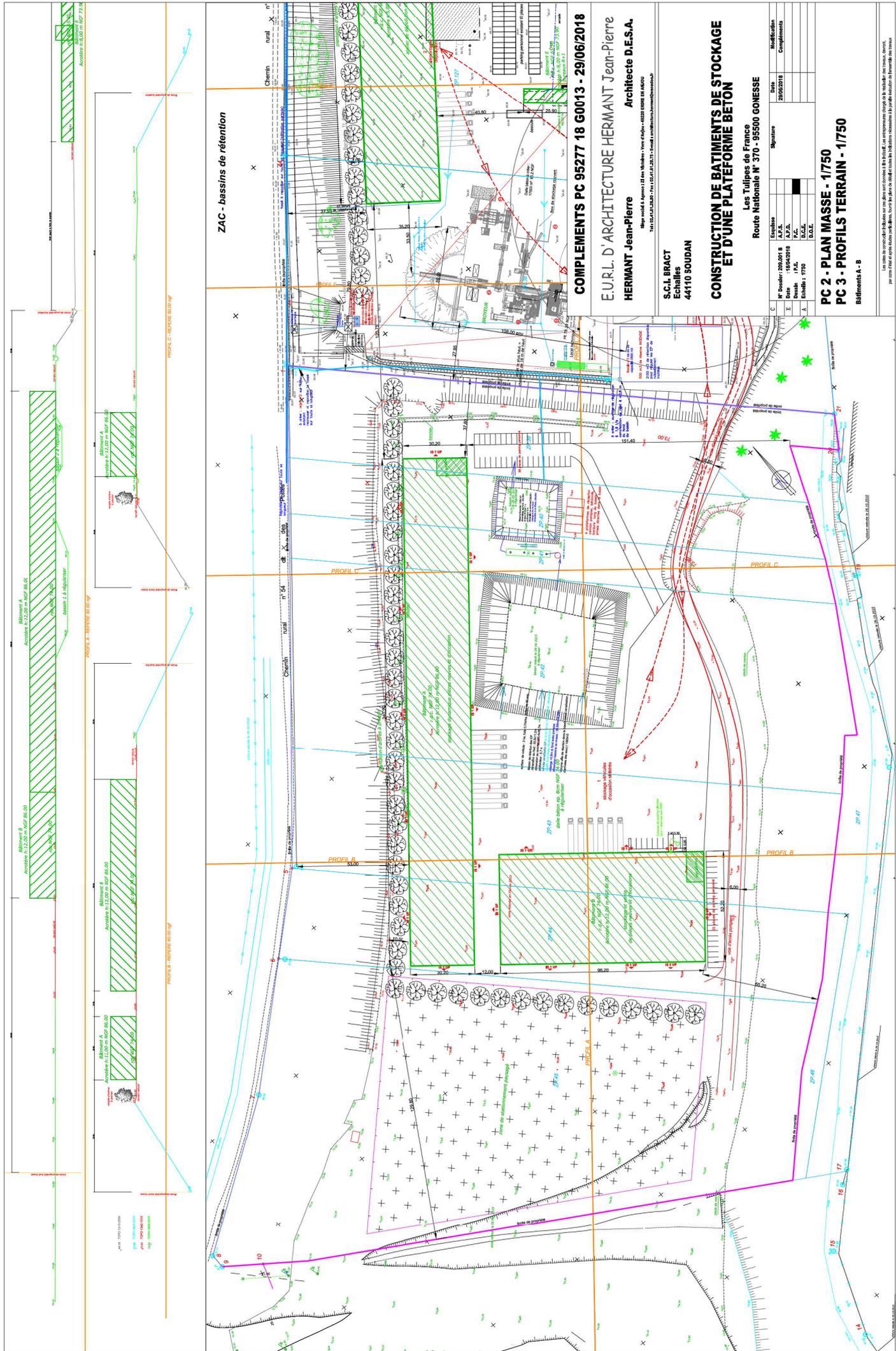
Vue aérienne du site et de son paysage lointain



NORD



Date de l'image satellite : 07/08/2017 (source Google Earth)



**COMPLEMENTS PC 95277 18 G0013 - 29/06/2018**

**EURL D'ARCHITECTURE HERMANT Jean-Pierre**  
**HERMANT Jean-Pierre**  
 Architecte D.E.S.A.  
 18 Rue de la République - 44110 SOUDAN

**S.C.I. BRACT**  
 Escalier  
 44110 SOUDAN

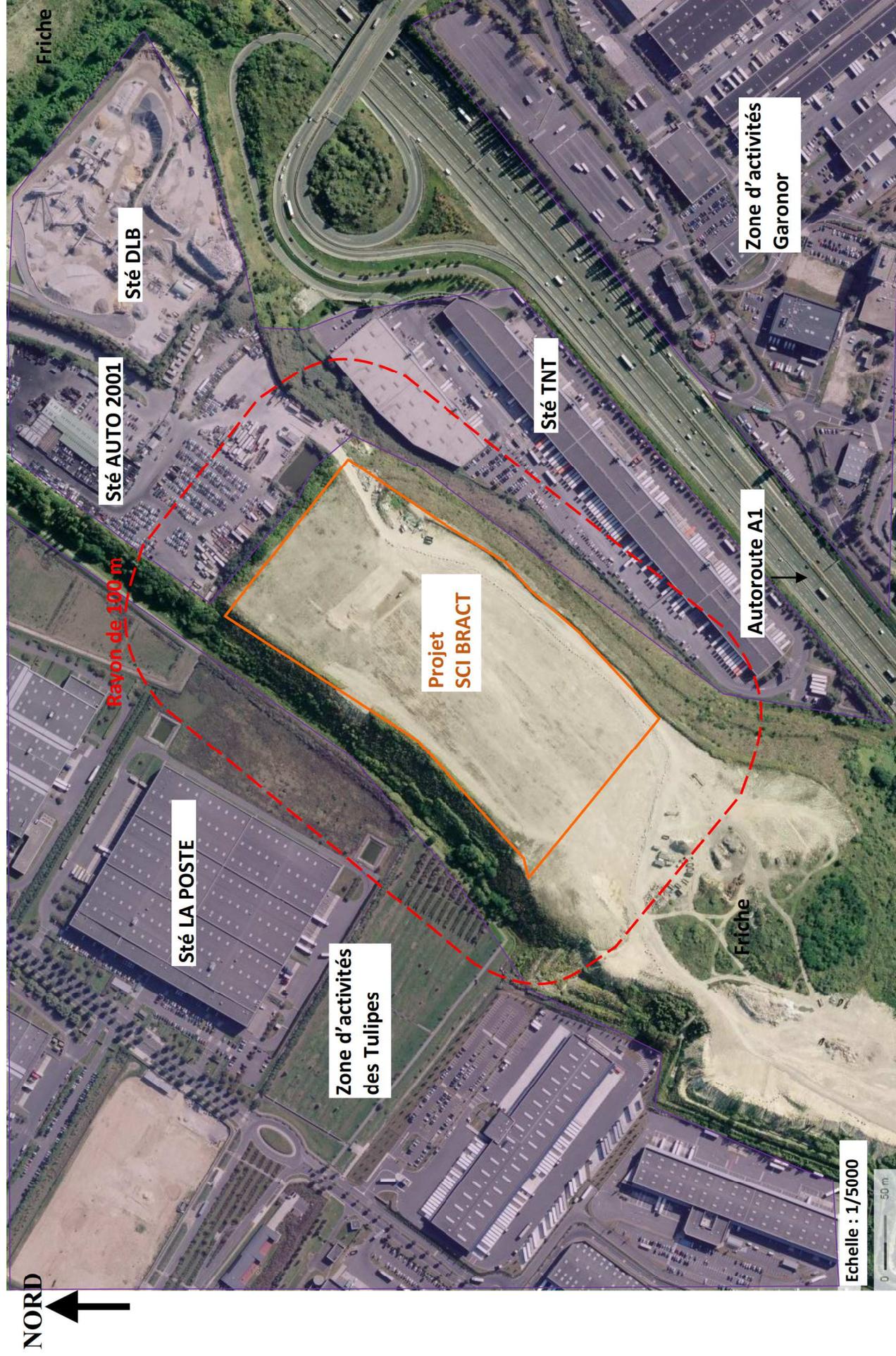
**CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE STOCKAGE  
 ET D'UNE PLATEFORME BETON**

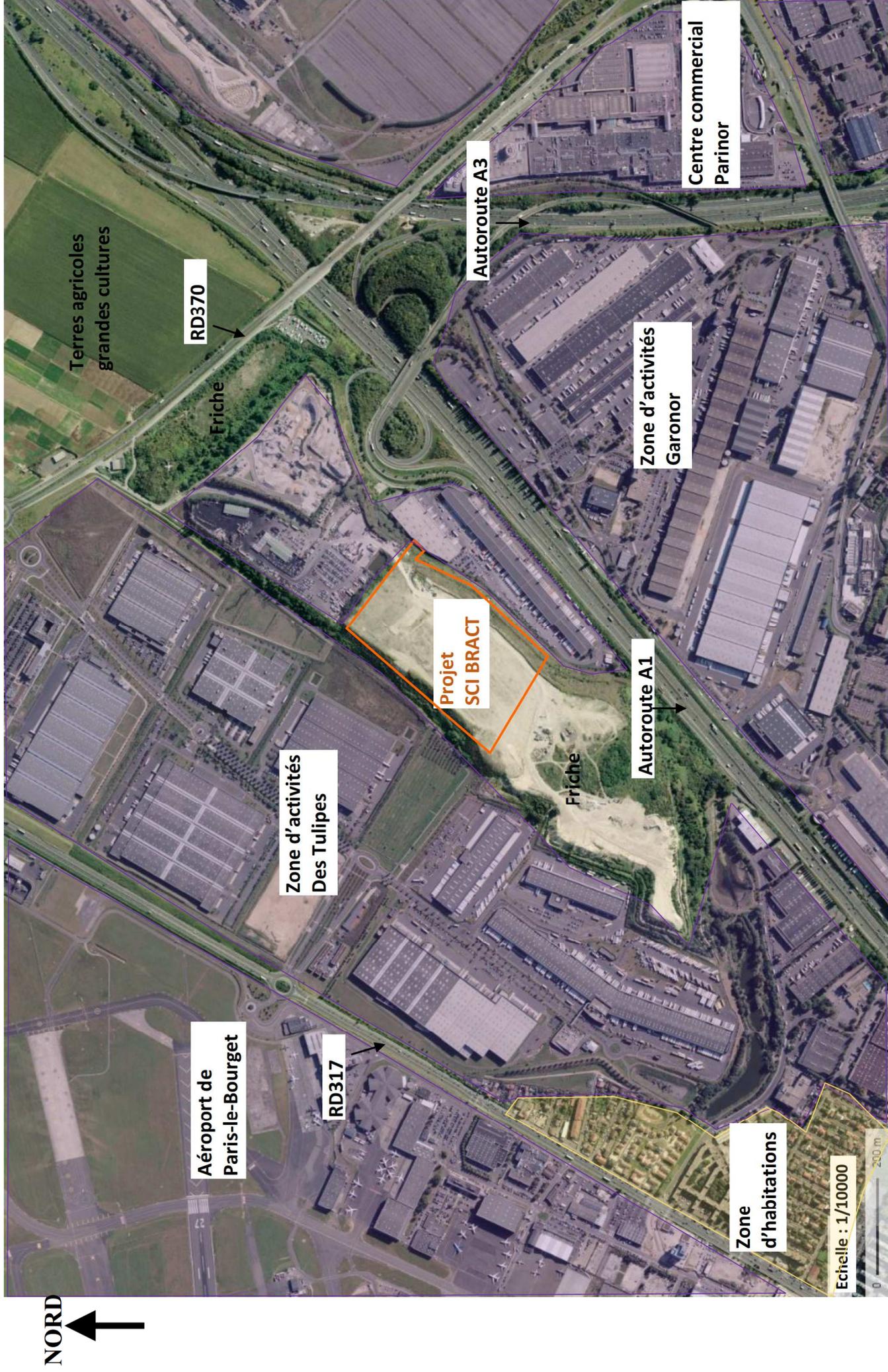
Les Tulipes de France  
 Route Nationale N° 370 - 95500 GONESSE

Expéditeur	Signature	Date	29/06/2018
N° de dossier	A.P.A.	Etat	18/04/2018
Dessiné	P.A.C.	Etat	
Échelle	D.O.C.	Etat	1/750
	D.O.C.	Etat	

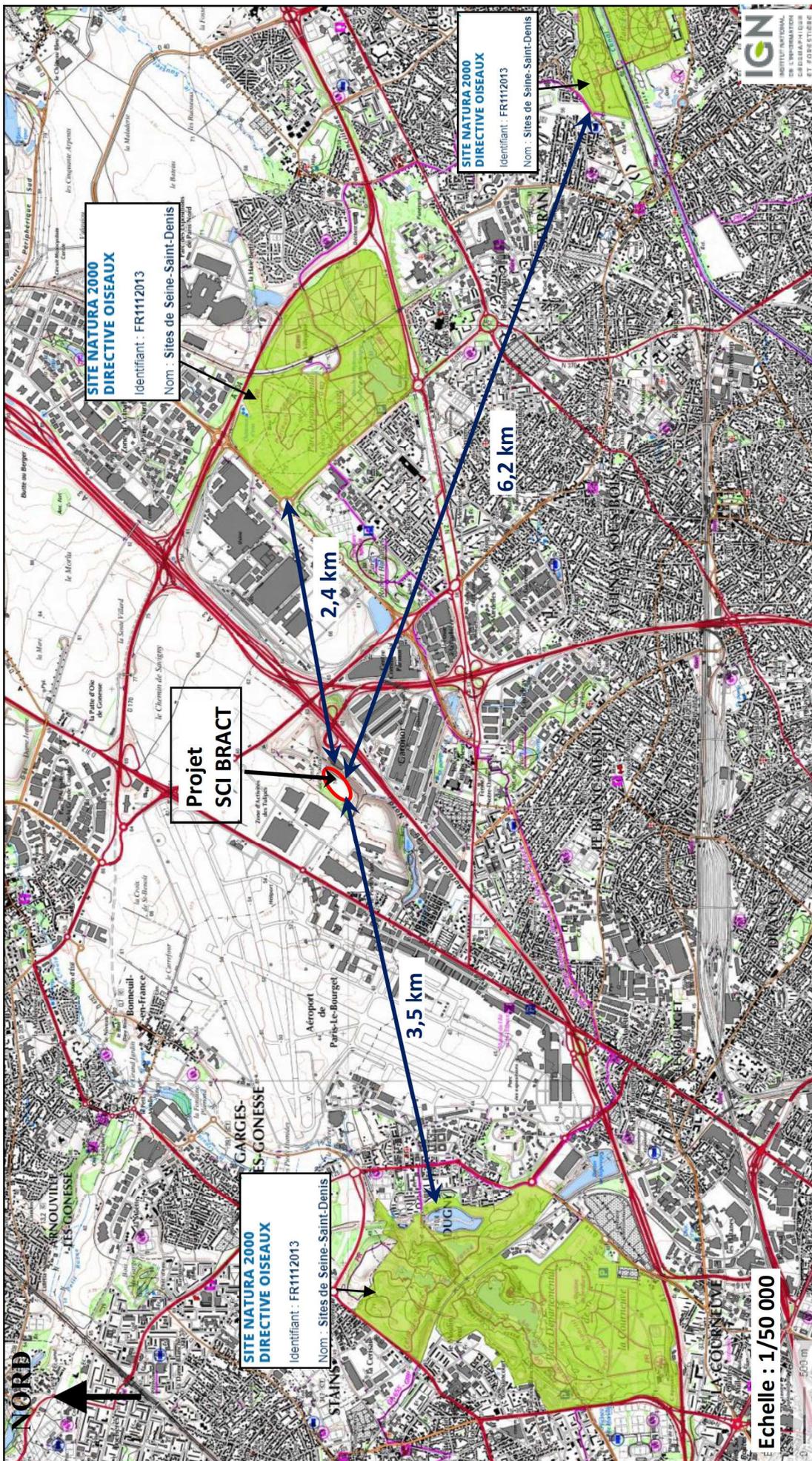
**PC 2 - PLAN MASSE - 1/750**  
**PC 3 - PROFILS TERRAIN - 1/750**  
 Bâtiements A - B

Les contours de construction indiqués sur ce plan sont destinés à être utilisés par le constructeur pour la réalisation des travaux. Ils ne sont pas destinés à servir de base pour la réalisation de permis de construire ou de permis de construire modificatif.





Annexe 6 Plan de localisation du site vis-à-vis des sites NATURA 2000 les plus proches (extrait carte IGN topographique, source géoportail.fr)  
SCI BRACT – site de Gonesse (95)



Fond de plan : [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr)